



COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

En Août, la Mairie met à la disposition (GRATUITEMENT) des personnes âgées et handicapées isolées, une personne qui pourrait se rendre à leur domicile, pour rompre leur solitude et faire un lien social avec l'extérieur, ainsi que les accompagner pour des courses ou promenades.

Afin de pouvoir organiser efficacement ce service, les personnes et les familles intéressées sont priées de se faire connaître en Mairie.

Téléphone de la Mairie : 04 74 89 71 80

Heures d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 17h00
Le samedi: 9h00 à 11h00

